

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 14-464-1935 promulguant Le décret du 16 juillet 1935 augmentant les délais d'avancement.

n° 14-464-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 juillet 1935

Numéro JO
n° 464 du 31/07/1935

Date du numéro
31 juillet 1935

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 16 juillet 1935, augmentant les délais d'avancement

Vu les câblogrammes-circulaires n° 14 et 15, du 17 juillet 1935, du Ministre des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 16 juillet 1935 susvisé augmentant les délais d'avancement, : Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

DE JONQUIÈRES.